

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

[mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 JUILLET 2015**

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 08 juillet 2015 à 20h30.

**Présents** : M Denis CLAIR – MMES Nathalie DHORMES – Françoise LORIVAL – MM Fabrice THIERS – Christophe MONTEUX – Jean-Paul PAULMIER – MMES Murielle BERTHELOT – Adeline CROZIER - M Jean-Claude VIDAL.

**Excusés** : M Fabrice MARTEL, procuration donnée MME Murielle BERTHELOT.  
MME Brigitte CAGNOL, procuration donnée à M Denis CLAIR.

**Secrétaire de séance** : M Jean-Claude VIDAL.

**ORDRE DU JOUR**  
-----

- I – Approbation du compte-rendu du 11 juin 2015
- II – Création avancement de grade adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe
- III – Délibération de la mise à jour des tarifs régie de recettes
- IV – Programmation culturelle 2015 – Organisation des soirées
- V – Questions diverses.

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2015**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

**II – CREATION AVANCEMENT DE GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

Dans le cadre des règles d'avancement de grade, le conseil décide, à l'unanimité, de transformer le poste d'Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe tenu par le secrétaire de mairie Olivier BARATIER, en Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

**III – DELIBERATION POUR LA MISE A JOUR DES TARIFS REGIE DE RECETTES**

Le conseil, à l'unanimité, décide de modifier la délibération fixant les tarifs de la régie de recettes :

Biassou : 11€ pour les adultes, 6€ pour les enfants  
Sandwiches : 2€

Snacking : 5€  
Salade complète : 3€

#### **IV – PROGRAMMATION CULTURELLE 2015 – ORGANISATION DES SOIREEES**

Le conseil, à la suite des réunions de la CAI, fait un dernier point sur l'organisation matérielle des 7 soirées proposées en juillet et août. Le planning global a été envoyé à tous les bénévoles qui se sont inscrits. Le rendez-vous pour la première soirée est donné à 15h.

#### **V – QUESTIONS DIVERSES**

##### **+ Travaux d'enfouissement des réseaux au quartier de l'Eglise :**

Les travaux avancent vite. Le conseil, qui s'est déplacé sur le site, fait le choix de la couleur grise pour les deux lampadaires choisis lors d'un précédent conseil. Le premier sera implanté à hauteur du foyer installé actuellement face à l'église, et le second au carrefour des chemins menant à l'église et à Mandy. Une réservation sera réalisée pour une éventuelle lampe à poser sur un poteau béton implanté près du grand châtaigner, derrière la croix des missions. Il se prononce pour des lampes de type led, programmées à moins 50% de puissance entre minuit et 5h du matin. Les vieux poteaux et le réseau actuellement en service seront enlevés à la toute fin du chantier, après la mise en service du nouveau réseau.

##### **+ Réponse de l'ARS au Collectif des usagers de l'eau de la source du Loup :**

Par courrier en date du 5 juin, un Comité des usagers de l'eau de la source du Loup attirait l'attention de l'ARS sur la teneur en chlore de l'eau distribuée. Ce courrier justifie le traitement au chlore au regard de la médiocre qualité bactériologique de l'eau distribuée, et constate en 5 ans, 9 dépassements sur 32 analyses effectuées. Un suivi renforcé, de plusieurs mois, de la qualité de l'eau est d'ores et déjà engagé.

##### **+ Columbarium :**

Il a été livré et sera prochainement installé dans le cimetière communal. Un règlement et la fixation des prix devront être établis.

##### **+ Journal des Activités Périscolaires (TAPS) :**

Murielle BERTHELOT, adjointe aux affaires scolaires, a réalisé un journal de bilan des TAPS, distribué aux parents d'élèves. Une belle réalisation appréciée par les conseillers. Il démontre par le texte et l'image la réalité et la réussite du travail accompli. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain conseil le 4 septembre à 20h30.